

Type de réunion

Réunion d'école publique

Centre Maurice Baudrit (42, avenue de Pau

64140 LONS

N° 6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- par une augmentation de la présence du RASED, dans les écoles, pour renforcer son efficacité auprès des élèves en difficulté
- proposition d'un RASED complet (3) pour 500 élèves
- l'adaptation à la diversité passe par des prises en charge, par petits groupes ; un enseignant supplémentaire pour cinq classes
- scolarisation des enfants à deux ans : laisser le choix aux familles ; pour celles qui n'ont pas le choix, organiser l'accueil des enfants, gratuitement, dans des structures adaptées (classes repensées, restructurées, groupes moins lourds), l'enseignement restant à la charge des professeurs d'école : pour certains enfants c'est la seule possibilité qui leur est offerte de s'éveiller et de s'épanouir.

N°12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- clarifier les attentes des parents vis à vis de l'école et celles de l'école vis à vis des parents : cela paraît surtout nécessaire l'année de CP
- favoriser la place des associations pour faire le relais avec les familles, surtout auprès des familles dont les enfants suivent un accompagnement scolaire, auprès d'une association
- l'école peut s'ouvrir au partenariat avec une entreprise sur la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet pédagogique, à condition que l'école soit pilote du projet et reste garante de la neutralité

N°18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

- l'éducation doit rester nationale (valeurs, missions, programmes, formation des enseignants)
- l'état doit garantir à chacun, l'accès à un socle commun de connaissances
- la continuité éducative, dans le péri-scolaire et l'extra-scolaire doit être coordonnée par le comité de pilotage du CEL (contrat éducatif local) dont le partenariat avec les écoles et les parents doit être renforcé
- l'État doit se porter garant des formations adaptées aux bassins d'emploi, tout en permettant l'accès à des formations en dehors de ces bassins d'emploi

Remarques complémentaires sur le débat

1/ Introduction : Sitôt la présentation du débat effectuée, un représentant du SNIUPP a pris la parole pour présenter une motion. Les personnes présentes ont accepté de l'écouter et elles ont accepté de voter : 42 voix pour ; 15 abstentions.

L'assemblée a demandé, majoritairement, que cette motion soit jointe au compte-rendu (envoyée par courrier à l'IEN).

2/ Question 6 : s'adapter à la diversité des élèves

- les causes du redoublement, la scolarisation à 2 ans, les relations entre réussite scolaire et scolarisation précoce ont occupé une bonne partie du débat
- quelques personnes, au nom de la municipalité ou en référence à des recherches de pédopsychiatres se sont clairement prononcées contre la scolarisation dès 2 ans
- il y a contradiction entre transmettre une culture de base commune et s'adapter à chacun
- l'adaptation à la diversité des élèves concerne deux niveaux : 1/donner aux RASED les moyens d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions 2/ permettre une formation adaptée aux enseignants pour déceler cette diversité
- la diversité des élèves, c'est aussi la famille et sa culture

3/ Question 12 : parents et partenaires pour favoriser la réussite des élèves

- les parents se plaignent de ne pas bien comprendre ce que l'école attend d'eux
- l'école attend des parents qu'ils aient un suivi de la scolarité de leurs enfants, qu'ils montrent de l'intérêt pour ce qui se passe à l'école
- il doit y avoir une confiance mutuelle entre l'école et la famille
- il faut proposer à l'enfant de se projeter dans l'avenir et de faire quelque chose de sa vie future
- la communication entre adultes doit s'améliorer ; des associations peuvent servir de lien entre les deux
- partenariat avec les collectivités locales : il doit se faire dans un cadre institutionnel (CEL) qui fonctionne tout le temps et pas par à-coups à la seule initiative de la municipalité, mais en concertation avec l'école et les parents
- partenariat et interventions extérieures : le débat a porté, avec des exemples vécus, sur les trois possibilités :
 - 1/ l'école reste fermée à toute sollicitation extérieure et protège les enfants
 - 2/ l'école s'ouvre sur des projets dont elle se porte garante dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté
 - 3/ l'école répond aux sollicitations et ne maîtrise plus les dérives commerciales et mercantiles
- demande des entreprises : qu'il y ait adéquation entre les formations proposées par l'Education nationale et les emplois nécessaires
- la formation ne se limite pas à l'école, elle doit se faire tout au long de la vie professionnelle

4/ Question 18 : Répartition état et collectivités territoriales

- au niveau communal, difficulté d'associer la réactivité et les besoins aux moyens financiers
- les choix budgétaires des municipalités ont une influence sur la qualité de l'enseignement : dans un souci d'équité il revient à l'état de corriger les inégalités entre collectivités riches et pauvres
- le pouvoir des collectivités locales n'est pas toujours le mieux adapté, en matière d'éducation
- comment garantir la continuité d'une politique locale en matière d'éducation, dans le cas de changement de municipalité ?
- quelles sont les conséquences du cumul des mandats ?
- pour être reconnue, la légitimité de la commune doit être éducative et pas seulement financière
- la collectivité doit former ses personnels aux besoins éducatifs
- la collectivité doit permettre aux enfants d'accéder aux outils dont ils ont besoin : musées, cinéma, bibliothèque, de manière structurée, dans le péri-scolaire, en dépassant le cadre occupationnel
- il faut aider les parents à remplir eux-mêmes cette mission auprès de leurs enfants
- la décentralisation dans un système libéral ne peut pas s'envisager
- les questions 12 et 18 posent aussi le problème de l'autonomie des établissements, de l'utilisation des financements publics, des gaspillages.

Trois priorités pour l'École

1 L'Education reste Nationale dans la définition des valeurs, des missions, des programmes, de la formation des personnels

2 Il faut laisser le choix aux familles de scolariser leur enfant à 2 ans, dans un contexte de gratuité et d'accueil adapté, avec des professeurs d'école

3 Le partenariat école-collectivité locale doit se développer dans le cadre du CEL